

Réunion annuelle CWDMA

Banff, Canada, du 26 au 28 mai 2011

Rapport d'activité

1- Pré-réunion ENERGY STAR® 26 mai 2011

Suite aux propositions de RNCAN concernant les nouvelles exigences de la phase 2 d'ENERGY STAR® prévue pour la fin de 2012-début 2013, l'AIPVFQ a organisé une rencontre préparatoire, la veille de la rencontre officielle organisée pour le 27 mai, afin de connaître la position des membres des différentes associations canadiennes. (Voir document RNCAN ci-joint)

L'association de la Colombie-Britannique, Fenestration Canada et l'AIPVFQ étaient toutes représentées à cette réunion. Nous avons pu discuter des points suivants :

Proposition 1 : RNCAN propose de réduire le nombre de zones à 3 au lieu de 4 afin que les nouvelles zones correspondent aux spécifications du nouveau Code National de l'Énergie pour les Habitations.

La nouvelle zone A aurait les exigences de la zone B actuelle et serait étendue à la péninsule de Niagara pour l'Ontario et sur la partie sud de la Colombie-Britannique.

La nouvelle Zone B, qui serait poussée plus au nord, jusqu'à la limite des 6000 degrés/jours endosserait les exigences de la zone C actuelle. Au Québec cette nouvelle zone B inclurait toute la Gaspésie ainsi que le Saguenay.

La nouvelle zone C exigerait les résultats de la zone D actuelle et inclurait l'Abitibi, et la côte Nord.

Le Québec se retrouverait avec 2 zones, la B et la C.

Lors de cette réunion préparatoire, le représentant de la Colombie-Britannique remettait en question les nouvelles exigences pour la future Zone A sur leur territoire. Les membres de leur association préféreraient garder les exigences de la Zone A actuelle intacte.

Les manufacturiers qui desservent l'Ontario mettaient en doute la possibilité de gérer commercialement la nouvelle zone A proposée par RNCAN pour la péninsule de Niagara. En ajoutant cette zone sur ce territoire, il devenait possible de diviser en 2 une zone densément peuplée.

Le Québec demandait de hausser la limite supérieure de la zone B de 6000 à 7000 degré jours. Ceci permettrait d'englober la côte nord et ainsi la majorité de la population de la province sous la zone B.

Il a aussi été proposé de ne faire qu'une seule Zone à Terre-Neuve (zone B) pour laquelle il était proposé d'avoir une toute petite partie au nord, peu peuplée, en zone C.

Proposition 2 : RNCAN propose de demander une Valeur-U maximum de 1.60 pour l'homologation par le RE.

Le groupe décida de demander que le maximum de 2.00 soit conservé.

Autres propositions : Les autres propositions (voir document ci-joint) n'ont pas été discutées par les personnes présentes à cette réunion préparatoire.

Les représentants de l'AIPVFQ, de la Colombie-Britannique et de Fenestration Canada doivent faire état des demandes à leur association respective et suite à leur accord, mettre au point un canevas de lettre afin que chacune de ces associations fasse parvenir leurs recommandations sous un même format à Steve Hopwood, **avant la date limite du 23 juin.**

2- CNBC 2010 et Normes (NAFS-08 et Codes Énergétiques). Par Jeff Baker

Jeff Baker nous a présenté les changements prévus au nouveau Code du Bâtiment ainsi que les nouvelles exigences de la NAFS-08. La majeure partie de cette présentation se retrouve sur la présentation utilisée pour la Tournée HQ 2011.

Jeff Baker introduit également les Codes de L'Énergie (Energy Codes) que les différentes provinces s'apprentent à adopter. Ce faisant, lorsque ces différents codes seront adoptés ces exigences deviendront loi pour les nouvelles constructions. Vous retrouverez la proposition du Québec dans le tableau suivant:

Proposition 2010 pour les fenêtres et portes

Zones	Minimum RE	et	Maximum Valeur U	ou	Maximum Valeur U	et	Minimum RE
sous le 51 ^e parallèle	21		2.00 W/m ² ·K		1.80 W/m ² ·K		13
au dessus du 51 ^e parallèle	25		2.00 W/m ² ·K		1.60 W/m ² ·K		17

Proposition 2012 pour les fenêtres et portes

Zones	Minimum RE	et	Maximum Valeur U	ou	Maximum Valeur U	et	Minimum RE
sous le 51 ^e parallèle	25		2.00 W/m ² ·K		1.60 W/m ² ·K		17
au dessus du 51 ^e parallèle	29		2.00 W/m ² ·K		1.40 W/m ² ·K		21

La proposition 2012 reprend les exigences actuelles (2010) de la zone B pour les régions situées sous le 51^e parallèle et pour la zone C pour les régions situées au dessus du 51^e parallèle.

3- Comité de l'efficacité énergétique. Tous les délégués présents. Par Steve Hopwood

En plus des recommandations définies au point 1, il a été demandé à RNCAN de mettre de la pression sur les agences de certification canadiennes afin qu'elles imitent NFRC autant dans la gestion du programme que dans la rigidité de son application. Il a été hautement recommandé

que les 3 agences canadiennes s'entendent entre elles pour standardiser leurs processus et exigences.

Steve Hopwood a promis de revenir rapidement avec ses commentaires et a fixé au 23 juin la date limite pour recevoir d'autres commentaires sur sa proposition de la phase 2.

4- Green Buildings. Par Matt Grace d'Enermodal B.C.

M.Grace nous présente ce qu'est un bâtiment VERT et mentionne que les fenêtres à haut rendement énergétique en font partie.

Il nous met également en garde contre le «Greenwashing» qu'il mentionne être une tendance de mise en marché peu éthique qui associe à peu près n'importe quoi au mouvement VERT.

Le mouvement VERT pour les habitations ne peut que croître rapidement sous les pressions des gouvernements nationaux et internationaux et des consommateurs de plus en plus concernés par leur santé et la santé de la planète.

5- Programme FIT (Certification des installateurs). Par Kelly Adamovich, CSA

Mme Adamovich présente l'avancement du programme FIT pour la certification des installateurs. L'examen BETA (en version anglaise seulement) est prêt et sera mis à l'essai auprès d'une centaine de participants afin de le valider.

Cet examen est d'une durée de 4 heures.

Pour participer vous pouvez vous inscrire sur le formulaire ci-joint (en anglais seulement):

Dès 2012, vos installateurs pourront obtenir leur certification FIT en réussissant cet examen.

Une formation en ligne pour vos installateurs sera également disponible sous peu par le biais de SAWDAC. Nous vous ferons parvenir les coordonnées et les coûts de cette formation dès qu'elle sera disponible.

6- Crédits d'impôt pour R&D. Par Mhairi-Ellen Larocque B.Sc.(Hons.), M.Sc.

Madame Larocque, du Ministère du Revenu Canadien, nous présente le programme de crédit d'impôt pour la RS&DE au sein des entreprises manufacturières.

Elle nous explique les critères d'éligibilité et comment procéder pour bénéficier des avantages financiers de ce programme.

Bien que reconnu depuis plusieurs années, ce programme n'est pas utilisé par toutes les entreprises qui y ont droit. Une des raisons évoquées est la complexité du processus. Le gouvernement Fédéral a donc mis sur pied un programme de soutien aux entreprises qui manquent de connaissance et de ressources pour s'inscrire au programme de crédit d'impôt.

Ce nouveau service est tout à fait gratuit et vous retrouverez les renseignements utiles pour bénéficier gratuitement de ce support sur le site : www.cra.gc.ca/sred

7-Transformation du marché, efficacité énergétique, expérience de la C.B. Part Andrew Pape-Salmon

M. Pape-Salmon, Directeur de l'Efficacité Énergétique de la Colombie-Britannique au sein du ministère de L'Énergie et des Mines est venu partager la mise en place du Code de l'Énergie de sa province.

Se servant du succès et de la reconnaissance du programme ENERGY STAR®, son équipe a présenté et fait adopter un projet de loi obligeant l'utilisation de produits de fenestration à haut rendement énergétique dans la construction des maisons neuves. Cette même loi est également appliquée dans le cas de la réfection de l'enveloppe thermique d'une grande quantité de bâtiments en condo de la province. Ces bâtiments qui avaient été construits sans une réglementation efficace à la fin des années 90, ont causé beaucoup de problèmes d'insalubrité et ne répondent plus aux exigences actuelles.

Une des démarches s'adressant directement aux manufacturiers de l'industrie de la fenestration a été de mettre sur pied un programme de subvention afin d'aider les entreprises à se faire homologuer ENERGY STAR® et ainsi se qualifier pour les nouvelles exigences du Code de l'Énergie. En effet le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique subventionnait 50% des frais de laboratoires, jusqu'à une hauteur maximale de \$ 10 000, afin de faire tester leurs produits. **Nous devrions peut-être voir les possibilités de démontrer à notre gouvernement provincial la rentabilité de faire de même.**

M. Pape nous a confié avoir choisi de se rattacher au programme ENERGY STAR® étant donné que celui-ci répondait aux attentes de conservation de l'énergie et que :

- 1- Le programme ENERGY STAR® est fortement reconnu (Awareness)
- 2- Le programme pour les P&F est déjà en place (Availability)
- 3- Les produits proposés sont existants et faciles à se procurer (Accessibility)
- 4- Ces produits sont financièrement abordables pour les consommateurs (Affordability)
- 5- Le programme est accepté de l'industrie et des consommateurs (Acceptance)

Préparé par : JF Kogovsek

Réunion du NFRC du printemps

Las Vegas
du 28 au 30 mai 2011
Par JF Kogovsek



Le NFRC (National Fenestration Rating Council) tient trois réunions par année, soit une au printemps, une durant la période estivale et une dernière à l'automne. Lors de ces réunions, les multiples comités et sous-comités présentent et débattent, entre autres, des différents modes d'évaluation des performances énergétiques des produits de fenestration, en fonction de l'évolution des enjeux énergétiques en Amérique du nord.

Tout au long de l'année, les différents groupes de travail se rencontrent en sous-comités et discutent des différentes solutions aux problèmes pour lesquels chacun des groupes a été formé. Autant les membres que les non-membres intéressés sont invités à se joindre à ces différents groupes de travail.

À Las Vegas, durant les trois jours de la conférence, les trois comités suivants du NFRC ont présenté l'avancement de leurs sous-comités ou groupes de travail aux membres présents:

- 1- Le comité Recherche et Technologie, responsable du développement de données de performance thermique toujours plus pertinentes et précises afin d'améliorer le mode d'évaluation des différents produits.
- 2- Le comité Technique, quant à lui est responsable du développement d'outils d'évaluation et de procédures permettant d'obtenir la plus grande précision possible lors de l'évaluation des produits.
- 3- Enfin, le comité d'Évaluation des Performances énergétiques, responsable de développer des programmes et des procédures assurant l'uniformité dans l'utilisation des résultats de performance, incluant l'étiquetage des produits.

Un dossier en particulier a retenu notre attention et sera à suivre de plus près pour nos membres au cours des prochains mois:

- L'affichage obligatoire du # CPD sur les étiquettes temporaires du NFRC dès 2012. Les étiquettes matricielles pour les portes d'entrée sont également visées par cette procédure. Une demande de prolongation jusqu'au 1^{er} juillet a été déposée lors de la réunion et le comité exécutif du NFRC devrait nous revenir avec sa décision à la prochaine réunion.

À plus longue échéance, il sera également intéressant de suivre l'évolution des dossiers suivants :

- La possibilité d'utiliser le code QR ou le code-barres à deux dimensions sur les étiquettes temporaires afin de faciliter la lecture et la compréhension des différentes descriptions de produits à l'aide d'un lecteur de code en usine ou d'un téléphone intelligent directement aux points de vente. Ce code permet le stockage d'informations utiles autant à la production qu'à la mise en marché des produits.



- NFRC implantera un projet pilote à l'automne 2011 afin d'évaluer la mise en place d'un programme d'évaluation physique, à l'aveugle, des produits certifiés. Afin de valider l'exactitude des résultats annoncés par un manufacturier, NFRC se procurera le produit visé, sans en avertir le manufacturier concerné, afin de le soumettre à des tests de validation physiques en laboratoire. Les résultats de ces tests serviront à comparer les résultats affichés sur l'étiquette temporaire et les résultats réels. Si le projet pilote prouve la viabilité d'un tel programme, NFRC prévoit l'implanter dès janvier 2013.

La prochaine réunion du NFRC se tiendra du 18 au 20 juillet 2011 par conférence électronique virtuelle. Nous suivrons pour vous les différents comités pertinents lors de cette réunion.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter directement Jean-François Kogovsek par téléphone au 450-723-1257 ou par courriel à jfk@maxammarketing.com.

Réunion AAMA ÉTÉ 2011

Minneapolis, USA, du 5 au 8 juin 2011

Rapport d'activité

1- Objectifs

L'objectif premier d'assister à cette réunion était de me familiariser avec l'AAMA et avec les dossiers que cette association traite pour ses membres de l'industrie de la fenestration en Amérique du Nord.

Le second objectif était d'évaluer la pertinence pour l'AIPVFQ d'y envoyer un représentant annuellement afin de tenir ses membres informés des tendances du marché et également de l'évolution des normes qui règlementeront notre industrie à court et moyen terme, souvent mises de l'avant par nos voisins du Sud.

Enfin il était aussi important de faire connaître notre présence et de prendre contact avec les acteurs importants de cette association pour faciliter des discussions futures.

2- Déroulement général de la réunion

Outre les différentes rencontres concernant les opérations de l'association elle-même, la réunion étalée sur deux jours et demi était d'abord et avant tout une séance de travail en comité et en sous-comité. Ces séances de travail ont pour objectif de faire avancer les différents projets techniques et/ou Marketing proposés et adoptés par les membres de l'association.

On y discute entre autres de nouvelles certifications et de modifications aux certifications déjà en place, de tactique de lobbying auprès des décideurs gouvernementaux et des prescripteurs, de plan de communication pour faire la promotion d'un matériau ou d'une composante ainsi que de formation pour les employés des membres.

3- Comités choisis pour cette première réunion

J'ai choisi, avec l'aide de Robert Jutras et Jean Marois, les différents comités qui semblaient les plus intéressants pour les membres de notre association. Si un comité ou un sous-comité se révélait effectivement une bonne cible, j'en suis devenu membre afin d'en faire le suivi lors de prochaines réunions et aussi d'être informé des avancements de ces comités par la voie des minutes de rencontres dans l'éventualité où je ne puisse pas y assister en personne.

Voici les différents comités auxquels j'ai assisté et un bref résumé des activités de ces comités.

a) Residential Technical Steering Committee:

Ce comité chapeaute les différents comités techniques qui travaillent au niveau du secteur résidentiel.

Les différents sous-comités y ont présenté l'avancement de leurs travaux. Je vous présente ici ceux auxquels j'ai assisté et qui m'ont paru les plus intéressants à continuer de suivre :

1- ENERGY STAR® Phase II and LCA report : Le représentant du sous-comité discute des propositions attendues de la part de l'EPA (Energy Protection Agency) et du DOE

(Department of Energy). Ils espèrent un U minimum de 0.30 pour les états du Nord mais sont conscients que ces 2 entités attendent les exigences de RNCAN avant de statuer. Si le Canada exige 0.28 pour sa zone A, il est fort probable que EPA exigera la même valeur pour les états du Nord des US. À suivre...

2- Green and Sustainability Specification Development Task Group: Ce sous-comité a présenté l'avancement de la nouvelle certification "GREEN". La certification GREEN pour les fenêtres et les portes évaluera différentes variables telles l'efficacité énergétique pour le chauffage et pour la climatisation, les niveaux d'infiltration d'air et d'eau, les performances structurales, la durée de vie des unités scellées et des finis mais aussi la quantité de matière recyclable, les coûts inhérents pour effectuer ce recyclage ainsi que la gestion des rebuts etc.. Une note sera appliquée pour chacune de ces variables et le total de ces notes classera le produit de fenestration évalué. Une étiquette simple à comprendre pour le consommateur donnera le classement "Green" obtenu.

Cette certification volontaire sera prête dès 2011, probablement au Q3.

3- New R-5 Volume Purchase Program : Le programme R-5 (Valeur de Résistance thermique du produit) a pour objectif d'aider les manufacturiers à concevoir des produits de fenestration dont la valeur de résistance thermique sera de R5 ou plus élevé. Ces produits devront rester accessibles au niveau du prix pour les acheteurs de quantité importante de fenêtres tel que les agences gouvernementales, les institutions publiques et les OSBL.

Les exigences techniques ne se limitent pas seulement à la valeur isolante qui devra être inférieure à U 0.22 pour les fenêtres ouvrantes et de U 0.20 pour les fenêtres fixes mais ces produits de fenestration devront également répondre aux normes suivantes : ASTM E2190 pour les unités scellées, NFRC 100/200 pour la valeur U et le SHGC et NAFS-08 ou AAMA/WDMA/CSA 101/IS2/A440-08 pour le côté structurel. De plus ces produits devront offrir une garantie de 20 ans pour les unités scellées.

B) FenestrationMasters™ Development Committee :

Ce comité fait le suivi de la certification FenestrationMasters™ dans le but de l'améliorer de façon continu. Cette certification/formation a pour objectif de former les employés des manufacturiers ou de leurs clients-détaillants, en relation avec la clientèle, sur des sujets techniques tels que les normes de performance des produits de fenestration, les différents types de matériaux et les exigences des différents codes du bâtiment aux USA. La formation se donne en ligne via Internet au MyWindowclass.com.

Il serait intéressant de regarder s'il y a une opportunité de faire une activité semblable pour notre association. Peut-être une nouvelle source de revenu auprès des détaillants.

C) Residential Window Installation Committee

Le programme de formation/certification InstallationMasters™ s'adresse directement aux installateurs, déjà en activité, de produits de fenestration à travers les USA. Suite à une formation de 2 jours les installateurs peuvent passer un examen les amenant à la certification. Encore une fois ce n'est pas une formation pour installateurs en devenir mais pour des installateurs d'expérience voulant obtenir une accréditation.

Le programme FIT au Canada, commanditer par Fenestration Canada répondra sous peu à ce besoin. Encore une fois je crois que l'AIPVFQ pourrait regarder l'opportunité de s'y impliquer.

D) DOE/ROADMAP PRESENTATION-Marc Lafrance

En assistant à cette présentation spéciale, j'ai pu constater que les exigences en matière d'économies d'énergie, comme au Canada, deviendront de plus en plus sévères aux USA.

M. Lafrance a entre autre mentionné qu'une valeur U de 0.30 n'était nettement plus assez agressive. Il a mentionné que les manufacturiers de produits de fenestration et de composantes telles les unités scellées devaient rapidement retourner sur leur table à dessin et trouver des façons d'améliorer les performances thermiques de leurs produits en vue des exigences à venir.

Le DOE espère l'incorporation obligatoire du Low-e/argon dans la totalité des portes et fenêtres installées sur de nouvelles habitations pour 2013-2014. Ils évaluent à \$35 milliards par année la perte d'énergie causée directement par les produits de fenestration. Le potentiel de gain est énorme à ce niveau et ils entendent continuer à pousser la R&D dans ce sens.

Il a présenté diverses solutions telles les unités scellées sous vide, le verre dynamique, les stores isolants de même que les contre-portes et les contre-fenêtres qu'il considère peu coûteuses mais très efficaces au niveau de l'économie d'énergie.

Le DOE est certainement une source d'inspiration pour RNCan.

E) IgCC ou International Green Code Council

Ce comité est en train d'évaluer si l'AAMA devrait adhérer à l'IgCC qui propose quelques certifications telles le "Building Service Life Plan" et "Le Life Cycling Assesment" pour les bâtiments.

Ils sont encore au début de leur discussion et il sera intéressant de suivre ce comité afin de connaître leur position future.

F) LCA ou Life Cycle Assesment Task Group

Relevant du comité IgCC, le sous-comité LCA regarde les avenues possibles pour mettre sur pieds une banque de données qui donneraient la durée de vie prévue de tous les matériaux et composantes utilisés dans la fabrication des produits de fenestration et les coûts de recyclage de ces matériaux et composantes. L'objectif est de coter les différents matériaux selon leurs propriétés «vertes» et d'aider les manufacturiers à choisir les différentes composantes en évaluant la variable verte et sa certification à venir sous peu.

G) Autres comités visités:

- Fiberglass Material Council
- Wood and Cellulosic Composite Materials Council
- Vinyl Material Marketing Council

Tous ces comités sont de moindre intérêts pour notre association car beaucoup trop spécifique à certain types de matériaux.

En conclusion je recommande fortement la présence d'un membre de l'AIPVFQ afin de mieux comprendre les enjeux futurs pour notre industrie. Cette présence pourrait se limiter à une fois par année, à la réunion annuelle qui a souvent lieu autour du mois de mars.

AAMA est une organisation bien organisée et majoritairement orientée vers la technique des produits de fenestration. C'est également une agence de certification, un peu à l'image de CSA au Canada, qui élabore les certifications, les normes et les méthodes de tests. C'est une des trois organisations avec WDMA et CSA qui ont élaborées et conçues la norme harmonisée NAFS qui sera maintenant référencée dans le Code National du Bâtiment 2010.

Cet organisme peut très bien être une source d'inspiration pour notre association, à la hauteur de ses moyens bien sûr.

Préparé par : Jean-François Kogovsek, MBA

Le 14 juillet 2011